

Si la nature est juste à côté, les incendies de forêt constituent un risque.

Protégez votre propriété. calgary.ca/wildfire

Le risque saisonnier d'incendies de forêt, de feux de prairie et d'autres feux en plein air est une réalité de plus en plus présente partout au Canada, en particulier là où les quartiers résidentiels jouxtent les zones sauvages.

Bien que la Ville de Calgary dispose de l'un des meilleurs réseaux de lutte contre les incendies, de planification et de préparation aux situations d'urgence au Canada, nous comptons également sur les résidents et les collectivités pour réduire les risques d'incendie qui nous concernent tous, tant à la maison que dans les parcs et les espaces naturels de la ville.

Pour en savoir plus sur les risques d'incendie en plein air propres à votre région, consultez le site Web **calgary.ca/wildfire**. Que vous soyez locataire ou propriétaire, chaque geste, petit ou grand, peut contribuer à réduire les risques d'incendies de forêt dans votre collectivité.



Visitez calgary.ca/wildfire

Avec le soutien du Forest Resource Improvement Association of Alberta ou FRIAA (l'Association pour l'amélioration des ressources forestières de l'Alberta)

Entretenez vos arbres et arbustes

- Laissez au moins trois mètres entre les arbres nouvellement plantés.
- Évitez de planter des arbustes ligneux ou des arbres à moins de 1,5 mètre de votre maison. Taillez-les et entretenez-les régulièrement.

Établir un périmètre de sécurité

- Remplacez toute matière inflammable se trouvant près de la maison par du gravier, des pierres ou tout autre paillis ininflammable.
- Enlevez la végétation morte et les piles de bois de chauffage près des murs.
- Optez pour des plantes à croissance basse et irriguées.

Réduire la présence de combustibles et de matières inflammables

- Entreposez les bonbonnes de propane, le bois de chauffage et les déchets de jardin loin de votre maison.
- Enlevez les mauvaises herbes et autres débris autour des réservoirs de propane afin qu'il n'y ait aucune matière inflammable à proximité du réservoir.
- Enlevez les feuilles, les aiguilles de pin et autres débris de votre toit et de vos gouttières, si vous pouvez le faire en toute sécurité.

Comment réduire les risques d'incendie à l'extérieur de votre maison



Profitez des rénovations pour améliorer votre installation.

- Optez pour des matériaux de construction et des techniques de construction résistants au feu, comme les toitures en métal, en asphalte ou en tuiles de béton, ainsi que les revêtements extérieurs en panneaux de fibrociment, en brique, en maçonnerie ou en panneaux métalliques.
- Si vous construisez une terrasse, utilisez des planches en composite, en bois massif ou en métal. Recouvrez la face inférieure d'une plinthe incombustible et retirez tous les débris présents sous les terrasses.
- Évitez autant que possible le bois non traité ou le vinyle à l'extérieur.

Utilisez les foyers extérieurs de manière responsable

- Les foyers extérieurs doivent être situés à au moins deux mètres de toute limite de propriété, clôture ou structure.
- Tous les foyers extérieurs situés à Calgary doivent être recouverts d'un treillis métallique ignifuge ou d'un pare-étincelles.
- Ne laissez jamais un feu sans surveillance et assurez-vous qu'il est complètement éteint avant de quitter les lieux.
- Les résidents doivent s'assurer que les foyers extérieurs et les cheminées de plein air sont conformes au règlement municipal : calgary.ca/firepits.

Respectez les règles de sécurité relatives aux feux en plein air

- Veillez à vous débarrasser de tous les résidus de produits du tabac de manière sécuritaire. Ne les jetez pas dans les jardinières et ne les jetez pas par la fenêtre de votre véhicule.
- Il est interdit d'utiliser des feux d'artifice dans les espaces naturels de notre ville et jamais sans permis : calgary.ca/fireworks.
- Vérifiez toujours si une interdiction de faire du feu est en vigueur dans votre région avant d'allumer un feu : calgary.ca/firebans.